



Votre édition
numérique

de **L'UNION**

est disponible sur

www.e-kiosque-sogapresse.com



EXÉCUTIF

Sous la haute présidence de SE Ali Bongo Ondimba, président de la République, chef de l'Etat, le Conseil des ministres se tient ce mardi 13 octobre 2020 à 10 heures. Tous les membres du gouvernement, présents sur le territoire national, doivent prendre part à cette réunion.

xxx

ENTRETIEN

Dans un secteur aérien déjà durement éprouvé par la crise sanitaire due au Covid-19, le président de l'Atag, Jean-Paul Makosso, dit redouter les effets qu'aurait la décision de l'Anac d'immobiliser désormais tous les aéronefs non immatriculés au Gabon.

Page 8

LE PDS EN ZONE DE TURBULENCES

SUJET à des tensions, sur fond de guerre de succession, ces dernières semaines, le Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) de Me Séraphin Ndaot Rembogo vient de prononcer l'exclusion de cinq de ses cadres, parmi lesquels son vice-président Joël Pono Opapé. En outre, un congrès ordinaire devrait se réunir en avril prochain. Sa non tenue à ce jour avait alimenté les critiques.

Pages 2 & 3



POUR MOI QUOI...

Quel DG, SG, président d'une institution ou ministre a démissionné à la suite d'un échec de sa mission ?

Que celui qui peut citer un seul nom de haut cadre de ce pays qui a osé le faire, passe rapidement toucher 1 milliard de dolés pour sa lumineuse réponse. Mais, on doute... Sauf à reculer loin, loin, pour dénicher cet "indigène" qui, pendant la période coloniale, est l'exception qui confirme la règle sous notre soleil de l'équateur. Ah, tenez, cela vient de se produire avec le directeur général de Setrag. Il a démissionné l'autre jour sans faire de bruit. Il n'aurait pas réussi à éviter le pire au Transgabonais qui n'arrête pas de dérailler. C'était sa mission. Mais, le pôvre était dépassé par les événements. Alors, il a préféré quitter les choses avant qu'elles ne le quittent en rendant son tablier. Dites donc, qui est cet extra-terrestre ?

Un Blanc. On comprend l'élégance du geste. Et c'est d'ailleurs la tradition chez eux. Quand on a échoué, même si ce n'est pas de votre faute, le patron assume. Mais combien les mecs de chez nous pourtant pétris de cette culture, ont fait jouer cette clause de conscience ? Fouillez vos petites têtes, vous n'aurez pas de réponse et de référence. Depuis 1960, pas un seul ne sort du lot. On continue de s'accrocher désespérément jusqu'à l'effondrement de la "maison". Eh oui, c'est comme ça...

Chez nous, on n'a toujours pas intégré cette notion de responsabilité et... de dignité. Ah, si on pouvait copier les autres !

...MAKAYA



Assinco

Avec

Ida

INDEMNISATION
DIRECTE
DES ASSURES

les délais d'indemnisation sont bien plus courts !

